L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No 73. NOUVELLE-ORLEANS, MARDI MATIN, 27 MAI 1879. 52me Année

DUFOUR & LEBEY, Propriétaires-Editeurs.

NOUVELLE-ORLEANS, MARDI 27 MAI 1879.

Le nouveau bill de levées de l'Hon. R. L. Gibson.

Nous avons exprimé, il y a quelques jours, notre peu de confiance dans les dispositions du Congrès à l'égard des levées. L'honorable représentant du premier district de la Louisiane, le général R. L. Gibson, qui n'a pas, paraît-il, perdu tout espoir de voir le gouvernement fédéral remplir, un jour ou l'autre, l'obligation, que lui impose la nature des choses, de prendre charge de la grande artère fluviale qui divise en deux le vaste domaine de l'Union et qu'on a, à juste titre, caractérisée de grande route nationale, appelle notre attention sur les termes du bill présenté par lui à la chambre des représentants.

C'est avec le consentement unanime de la chambre que notre estimable représentant a pu présenter le bill qui se trouve actuellement, après deux lectures, renvoyé au comité des levées et des améliorations du Mississippi. Il n'est donc pas impossible que le bill soit l'objet d'un rapport favorable avant pendant la session actuelle, au moins pendant la session régulière de décembre, si toutefois les préoccupations de la campagne présidentielle ne font pas ajourner les affaires utiles, comme cela arrive si souvent.

Nous avions lu avec attention le bill en question, et les passages que nous signalé notre zélé représentant ne nous avaient pas échappé. Les devoirs imposés à la commission sont définis avec soin et nous ne doutons nullement que le rapport qui suivra les études à faire ou à compléter, ne présente la question sous le jour le plus favorable. Mais pour que ce rapport soit suivi d'une décision conforme aux besoins des Etats riverains du Mississippi, il faudra ou que les dispositions du Congrès se modifient, ou que la question des levées soit présentée sous un point de vue nouveau qui rende plus acceptable à la législature nationale une entreprise que divers Congrès ont jusqu'ici refusé de mettre à la charge du Trésor fédéral.

Le bill du général Gibson n'indique que trop que nos représentants et ceux des Etats voisins ont dû renoncer, après plusieurs années d'efforts aussi méritoires qu'infructueux, à emporter de haute lutte l'adhésion du Congrès. En tacticien habile, notre représentant a compris qu'il fallait faire un siège en règle et son bill est une espèce de cheval de Troie qu'il a déjà réussi à introduire dans la place, et qui pourra assurer le succès définitif.

Bien que nous ayons déjà publié la substance de ce bill, nous croyons utile, vu l'importance du sujet pour notre agriculture, d'en donner une analyse plus complète.

Les sections 1, 2 et 3 ordonnent la création d'une commission de cinq membres, dont trois pris dans le génie militaire et deux dans le civil, nommés par le Président et à la disposition desquels le secrétaire de la guerre mettra les ressources et le matériel nécessaires. Cette commission sera chargée de diriger et de compléter les études sur le Mississippi et ses affluents, de l'embouchure aux sources, aux points de vue topographique, hydrographique et hydsométrique. Les sections 4 et 5 sont ainsi conçues :

Sec. 4—La dite commission devra prendre en considération et mûrir tous plans et devis propres à rectifier, à rendre permanent ou plus profond le chenal et à protéger les rives du fleuve Mississippi; à améliorer et à en rendre plus sûr et plus facile la navigation; à empêcher des inondations destructives; à encourager et à faciliter le commerce et le service postal; et après avoir préparé et mûri les dite plans, à soumettre au secrétaire de la guerre un rapport complet et détaillé de ses travaux et des plans et devis adoptés en vue des objets sus indiqués, lesquels devront être par lui présentés au Congrès; pourvu que la dite commission fasse un rapport complet sur la possibilité pratique et le coût probable des divers plans connus sous le nom de système des jetées, système des levées et système des digues, ainsi bien que sur tous autres qu'elle jugera nécessaire d'examiner.

Sec. 5—La dite commission pourra, avant l'achèvement des études et examens indiqués dans cette loi, préparer et soumettre au secrétaire de la guerre des plans et devis de travaux à faire immédiatement et que la commission considérera comme faisant partie du système général de travaux que la présente loi a en vue et que le secrétaire transmettra au Congrès.

La section 6 dit que le secrétaire de la guerre détachera l'officier du corps du génie que la commission lui désignera pour remplir les fonctions de secrétaire.

La section 7 autorise le secrétaire de la guerre à dépenser $175,000 pour le paiement des salaires de la commission ($3000 par an pour chacun des deux commissaires civils) et pour les dépenses encourues pour les études, plans, devis, &c., ci-dessus spécifiés. Cette somme est amplement suffisante à l'objet proposé.

THE NORTH AMERICAN REVIEW.—Le numéro de juin de cette intéressante revue débute par une perle littéraire, un poème inédit de Voltaire, ayant pour titre "mon testament, Epître à Chloé," avec la traduction en vers anglais. Nous trouvons ensuite un article d'actualité du général Garfield sur les allocations, bonnes et mauvaises," des remarques plaines d'intérêt du professeur Bonamy Price sur la stagnation du commerce, une étude de Harriet Beecher Stowe sur l'éducation des affranchis, la suite des révélations de l'amiral Porter sur les missions secrètes à Saint Domingue, un article de Henry Poor sur le chemin de fer du Pacifique, une lettre de John Bright sur la question de savoir si l'Angleterre reviendra au système protectionniste et diverses matières religieuses et littéraires.

Chaque numéro de cette revue se vend 50 cents chez tous les marchands de journaux et libraires.

[illegible] D'UN JOURNALISTE.—Nous lisons dans le Félicienne Sentinel que notre confrère, le major H. J. Hearsey, rédacteur en chef du *Democrat*, a [illegible] 20 mai, à St-Francisville, Mississippi, M. Morris, de la paroisse de Félicienne. Nous adressons au jeune couple nos félicitations et nos souhaits les plus sincères.

[illegible] BIRAS, RAUX-DE-VIE, ETC.—[illegible] vire française *Comptoir Duchatel*, [illegible] Schmidt & Ziegler, 49, 51, 53 et 55 rue Peters, près Poydras, est reçu un grand choix de vins rouges et blancs, [illegible] d'eau-de-vie, de cherry, vieux madère, frais à la Fosse-Orvie, [illegible] Vin N.Y., champagne, cognac, [illegible] liqueurs variées à l'adresse du commerce de détail et des consommateurs.

[illegible] Bonne machine de chambre à coucher, bibliothèque, table à ouvrage, [illegible] nouvelles, en vente chez l'Aigle d'Or, coin Hospitalie et Pétéfide.

[illegible] L'Hôtel-de-ville, qu'on a nouvellement fait de plusieurs [illegible] Les [illegible] pittoresques, [illegible] plus à [illegible]

LA FÊTE CHAMPÊTRE DE L'UNION FRANÇAISE.

Une journée splendide et relativement fraîche grâce à une bonne brise, a favorisé la fête champêtre donnée dimanche aux Fair Grounds au bénéfice de l'Union française. On sait que la fête avait été organisée sous les auspices et avec le concours des présidents de toutes les sociétés françaises. Presque toute la colonie française s'était donnée rendez-vous aux Fair Grounds, où a régné toute l'après-midi et toute la soirée une grande animation.

Sur la porte d'entrée on lisait cette devise parfaitement justifiée par la circonstance "Union des français." La vaste salle de la grande bâtisse de l'Exposition était ornée de drapeaux de toutes les nations et en remarquait particulièrement le trophée artistiquement formé qui décorait le dessus d'une des portes. Un drapeau américain et un drapeau français portant pour devise "Vive la France," servaient de fonds au trophée composé des différents drapeaux, au nombre desquels figurait le vieux drapeau des vétérans de 1814, aujourd'hui confié à la compagnie des Gardes Lafayette. Le bannière de la société de St. Maurice et la bannière royale récemment de France par la Société des bouchers complétaient la décoration. L'autre bâtisse était également ornée de drapeaux.

En arrivant aux Fair Grounds nous avons aperçu M. F. Tujague, président de l'Union française, les présidents des autres sociétés françaises, les membres du comité de la fête, les membres du conseil de direction de l'Union, etc. M. le vicomte Paul d'Absac, consul de France, est arrivé l'un des premiers et est resté toute la journée au milieu de ses compatriotes.

A quatre heures, la fanfare du 13e régiment d'infanterie des Etats-Unis, a annoncé l'ouverture de la fête et les amusements ont commencé. Les tribunes avaient été garnies en un clin d'œil et il y avait, en outre, des milliers de spectateurs épars le long de la piste et dans les allées.

La course de laitiers, disputée par trois concurrents, a été gagnée par M. Bertrand Dastugues, celle des buggies par M. Charles Bisconten. Il y a eu aussi une course entre deux chevaux, puis une course de ponies. La course au cochon graissé et la course en sacs ont égayé le public comme d'habitude.

Dans l'intérieur de la grande bâtisse, il y a eu une joute de patinage dont M. A. H. Moore est sorti vainqueur.

L'exhibition de lumière électrique, par M. H. Noiret, opticien, et M. Barbier, à l'extérieur et à l'intérieur de la bâtisse, a eu beaucoup de succès.

A la nuit, il y a eu une grande retraite aux flambeaux par les Gardes Lafayette et les Francs-tireurs, et vers dix heures un splendide feu d'artifice a été tiré sur la prairie devant la grande bâtisse.

Les danses sur la plateforme en plein air et dans les deux bâtisses ont été très animées et se sont prolongées assez tard.

On évalue à près de dix mille le nombre des personnes réunies aux Fair Grounds, mais nous devons dire que les femmes et les enfants dont l'entrée était gratuite étaient en majorité. Tout s'est passé dans le plus grand ordre, et, sûr-elle-même, la fête a été un succès, bien que peut-être, au point de vue du résultat pécuniaire, elle laissera à désirer, vu le montant élevé des dépenses. Mais la multiplicité des pique-nique et la dureté des temps ne permettaient pas d'espérer mieux.

CONCERT DE MME COMÈS.—Le concert que donne ce soir Mme H. Comès attirera, sans aucun doute, la foule à la salle Grunewald. Soliste depuis seize ans à l'église de l'Immaculée Conception, cette chantreuse a droit de compter sur un bienveillant patronage de la part des fidèles de cette église. Le concert sera dirigé par M. G. Collignon, qui participera comme pianiste à l'exécution d'un trio de sa composition. La bénéficiaire doit chanter quatre morceaux de genres différents. On entendra également dans cette soirée Mlle Marie Collignon, Mme Dunn, MM. Broadley et Salomon et les deux habiles instrumentistes, MM. Curnat et Livain.

TAXES DE VILLE.—L'Administrateur des Finances annonce aujourd'hui dans l'*Abeille* que les comptes de taxes de ville qui n'ont pas encore été réglés sont être déposés en cour pour que les poursuites judiciaires aient lieu conformément à la loi; mais que néanmoins les contribuables qui s'acquitteront d'ici au 31 mai n'auront pas de frais à payer. Dès le 1er juin, au montant de chaque compte de taxes seront ajoutés les frais de cour et l'intérêt à partir du 1er avril.

LE COMMERCE FRANCO-AMÉRICAIN.—Nous lisons dans le *Courrier des Etats-Unis*.

M. Léon Chotteau, délégué du commerce français pour la préparation d'un comité de réciprocité entre la France et les Etats-Unis, a comparu avant-hier devant le comité des voies et moyens de la chambre des représentants, et hier devant le comité des affaires étrangères du sénat. Il a démontré, avec la puissance de logique qu'on lui connaît, les avantages qui résulteraient pour les Etats-Unis d'un traité avec la France, et il a répondu à toutes les questions qui lui ont été posées d'une façon qui a paru entièrement satisfaire les membres des deux comités. Après ces conférences bien remplies, M. Chotteau est parti immédiatement pour Chicago et San-Francisco. A son retour il remettra trois copies des importants documents qui résument sa mission en Amérique, une à M. Evarts, secrétaire d'Etat, une à M. F. Wood, président du comité des *Voies et Moyens*, et la troisième à M. Eaton, président du comité des affaires étrangères. Il a reçu l'assurance que ces documents seraient accueillis avec tout l'intérêt qu'ils méritent.

— La *Gironde* nous apporte le compte rendu de la réunion organisée par la Société bordelaise de géographie, en l'honneur de l'intrépide explorateur du Soudan, M. Paul Soleillet. A cette réunion assistaient les représentants les plus autorisés du commerce que fait Bordeaux avec l'Afrique occidentale, lesquels ont fait le plus chaleureux accueil au célèbre voyageur.

Voici comment se termine le compte rendu de la *Gironde* :

M. Soleillet, après quelque mots de bienvenue que lui a adressés le président, M. le docteur Amat, nous a entretenus, dans une causerie charmante, des points principaux de son voyage.

L'auditoire suivait avec un vif intérêt cet homme courageux qui, seul avec un domestique, bravant les fatigues, les périls de toute sorte, les maladies et la férocité des noirs, a su porter le drapeau français au milieu des populations où notre influence n'est pas encore assez grande qu'elle devrait et pourrait l'être.

M. Soleillet nous a peint en termes pittoresques les [illegible] et les aventures de ces populations [illegible]. Puis il a parlé du Niger, [illegible] Tombouctou, [illegible] Bornou, [illegible] Kano, [illegible] Sokoto, [illegible] Gando, [illegible] Ghadamès, [illegible] Tripoli, [illegible] Tunis, [illegible] Bône, [illegible] Constantine, [illegible] Alger, [illegible] Marseille, [illegible] Bordeaux.

[illegible] BIRAS, RAUX-DE-VIE, ETC.—[illegible] vire française *Comptoir Duchatel*, [illegible] Schmidt & Ziegler, 49, 51, 53 et [illegible] rue Peters, près Poydras, est reçu un grand choix de vins rouges et blancs, [illegible] d'eau-de-vie, de cherry, vieux madère, frais à la Fosse-Orvie, [illegible] Vin N.Y., champagne, cognac, [illegible] liqueurs variées à l'adresse du commerce de détail et des consommateurs.

[illegible] Bonne machine de chambre à coucher, bibliothèque, table à ouvrage, [illegible] nouvelles, en vente chez l'Aigle d'Or, coin Hospitalie et Pétéfide.

[illegible] L'Hôtel-de-ville, qu'on a nouvellement fait de plusieurs [illegible] Les [illegible] pittoresques, [illegible] plus à [illegible]

LE CANAL INTEROCÉANIQUE.

CONGRÈS DE PARIS.

On mande par le câble :

Paris, 20 mai—Le congrès international pour le canal à construire à travers l'Isthme américain a tenu une autre séance aujourd'hui. L'intérêt paraissait se concentrer sur le zèle idées quelques hésitations. Ce matin, le commandant Selfridge a expliqué à nouveau ses plans de la route Napipi, décrivant en détail les travaux à accomplir et appelant l'attention sur les avantages de cet itinéraire qui est par la rivière Atrato jusqu'à sa jonction avec le Napipi, et de là par canal jusqu'au golfe de Panama.

Le commandant Selfridge a dit que la navigation de l'Atrato est bonne sur une distance de 150 milles et n'a pas besoin d'être améliorée avant un point situé à un mille en aval de l'embouchure du Napipi. De ce point, le canal traverserait la vallée de Napipi jusqu'à la baie Caples. L'eau du canal serait tirée entièrement de la rivière Napipi qui, au point de partage, comprendrait ses deux principaux tributaires, les rivières Murindade et Dognado. La tranchée artificielle pour le canal aurait 28 milles de long, dont 12 milles en plaine, 3 milles en [illegible] et le reste en rocher. Le grand [illegible] aurait en 2 milles de long, les chambres du tunnel étant 112 pieds de haut et 60 de large, avec largeur de 37 pieds au-dessus de la surface de l'eau. Le commandant Selfridge estime le coût d'exécution de ces plans à $99,986,002!

L'ingénieur Menocal a soumis ensuite au comité les plans et devis d'un canal par la route Chagres. A l'arrivée à Aspinwall de l'expédition d'exploration américaine, le premier point examiné fut celui de la praticabilité d'un canal sans écluses—au niveau de la mer. Il fut reconnu qu'un canal de ce genre serait nécessairement le réceptacle définitif du vaste bassin s'étendant d'Aspinwall à Panama et qu'il servirait de déversoir aux rivières Chagres, Gatum, Obispo, Primedad et Rio Grande, ainsi qu'à des [illegible] petites. La rivière Chagres se déversérait dans le canal avec une chute de 46 pieds pendant la saison sèche et de 78 pieds en temps de crue, et l'eau s'élèverait de 32 pieds au-dessus de la digue. La conformation du lit de la Chagres ne permet pas de maintenir l'élévation requise, la crue désert trop rapide et trop forte pendant la saison des pluies. Les digues, dont la construction aurait demandé des années, seraient emportées en une nuit. Après mûre délibération, Pédé d'un canal à niveau fut abandonné, et l'on s'occupa de déterminer la location d'un canal à écluses traversant la Chagres par le milieu du vallon dans lequel la rivière coulait librement.

On découvrit qu'on aurait une abondante provision d'eau de la Chagres avec un aqueduc de 10 milles de long. Le point de partage du canal devrait être à 124 pieds au-dessus du niveau de la mer, ce qui demanderait douze écluses de chaque côté. Du côté du Pacifique, les écluses seraient distantes de 1 à 2 1/2 milles, jusqu'à l'arrivée au niveau du Rio Grande. A partir de ce point, le niveau du canal descendrait à celui de la marée jusqu'à l'approche de la plage de Panama, où il faudrait construire des écluses à marée de dix pieds de chute chacune, afin que les navires pussent entrer et sortir à toutes marées. La longueur de ce canal serait de 15 milles de Panama à Matachin, et de 26 milles de Malachin à Aspinwall; total, 41 milles. Le coût de construction est estimé à $98,000,000.

M. de Lesseps a beaucoup complimenté M. Menocal sur la précision et la lucidité de ses explications.

Dans la séance de l'après-midi, M. Gray, délégué mexicain, a préconisé la route de Tehuantepec, étudiée par Disturnell, qui, croit-il, offrirait plus d'avantages et moins de difficultés que les autres.

L'ingénieur Ribout Young a critiqué la route de Panama, recommandée par le lieutenant Wyse. Ces critiques ont provoqué une longue discussion et finalement la création d'un sous-comité pour s'enquérir du coût approximatif des écluses et du tunnel de ce projet.

On annonce la prochaine publication d'un rapport sur les considérations économiques et commerciales se rattachant à la construction du canal.

Paris, 21 mai.—Le comité des questions techniques, nommé par le congrès du canal du Darien, a abandonné tous les projets excepté deux : le projet d'un canal par le Nicaragua avec écluses et celui d'un canal reliant Port Limon au port de Panama. Dans un rapport, qui sera présenté vendredi, le comité invitera le congrès à faire définitivement son choix entre ces deux routes.

Paris, 21 mai.—Le comité des questions techniques s'est réuni ce matin à 9 heures pour entendre les rapports des sous-comités. La séance a été des plus intéressantes. Le sous-comité des tunels dit dans son rapport qu'il a complété ses devis pour la construction d'un canal à travers l'isthme de Panama au niveau de la mer, avec un tunel à travers les montagnes et sans écluses, d'après le plan du lieutenant Wyse, et a trouvé que cette construction coûterait $160,000,000.

En faisant l'estimation, le sous-comité n'a pas tenu compte des dépenses des commissions, de l'intérêt de l'argent dépensé ni des appointements des ingénieurs. Il a aussi admis que les travaux seraient faits au sec, c'est-à-dire que le travail d'excavation serait accompli sans se préoccuper de l'eau qui coulera naturellement dans le canal des 8 embouchures rivières que la ligne traversera. Le sous-comité ajoute que si les travaux devaient se faire sous l'eau, il serait tout à fait impossible d'en évaluer les dépenses, même approximativement, mais il croit qu'elles atteindraient un chiffre énorme. Le sous-comité des écluses dit qu'il a avancé dans ces travaux mais qu'il n'a pas eu le temps d'examiner le fond du sujet.

Sir John Hawkshaw, célèbre ingénieur anglais, a prononcé ensuite un discours qui a été écouté avec un intérêt d'autant plus vif qu'il a habité dans ces jouissances, pendant trois ans, l'isthme de Panama et qu'il connaît la topographie générale du pays à travers lequel on propose de creuser le canal. Il a dit que si un canal était construit au niveau de la mer, ce serait le dernier déversoir des eaux d'un très vaste territoire s'étendant entre Panama et Aspinwall, et que l'écoulement à la surface serait si grand que la section transversale du canal proposée par le lieutenant Wyse ne suffirait pas. Après avoir décrit les positions des différents bassins et des rivières qu'ils comprennent, l'ingénieur anglais a dit qu'en temps d'inondation il y aurait assez des eaux des rivières pour remplir entièrement le tunnel. Le courant qui serait produit dans le canal par l'oscillation de la marée serait de sept à quinze cinq milles à l'heure, mais on ne saloule pas la vitesse qu'il atteindrait lorsque les eaux d'eau des montagnes changées en torrents se précipiteraient de tous côtés vers le canal pour aller se déverser dans l'océan.

Sir John Hawkshaw a dit aussi que la première difficulté pourrait être surmontée en plaçant des écluses aux extrémités du canal. Parlant de l'emploi d'écluses dans le canal pour éviter les frais énormes d'excavation, il a ajouté qu'il ne voyait pas quelle objection on pourrait soulever contre des canaux avec écluses, pourvu que la construction ne laissât rien à désirer et que l'eau ne manquât pas.

Les idées de sir John Hawkshaw sont strictement maintenues à celles exprimées par l'amiral Ammen devant la Société de géographie de New York au mois d'octobre dernier, les questions de l'ordre des travaux a été discutée ensuite, et il a finalement été décidé que les sous-comités se réuniraient de nouveau aujourd'hui et finalement demain à onze heures pour rapport définitif des opérations [illegible]

[illegible]

LES JAMBONS DE M. HOYER.—Le conseil municipal de Paris fait mal hier d'une question singulière.

M. le ministre des affaires étrangères lui transmettait une demande émanée de M. le ministre des Etats-Unis d'Amérique à Berlin, sollicitant l'autorisation en faveur de l'exposant d'un *baril de jambon et de quatre petits barils de porc* destinés à son usage personnel.

Plusieurs représentants des puissances étrangères avaient déjà obtenu une semblable remise. Mais toute fois le conseil municipal républicain s'est montré plus sévère et a refusé de accorder à la demande du ministre étranger.

En pourtant s'était le représentant de la grande République-ouvrant!

Mais pourquoi diable la rigueur municipale vise-t-elle spécialement les jambons porcines!...

—La statistique allemande, Dr Pétermann estime la population de notre planète à 1,456,145,000.

LOUISIANE.

[illegible] bodaux!

POMPES.—Certains de nos planteurs riziers ne veulent pas pourvoir des chances d'une nouvelle crue des eaux du Bayou, pour inonder leurs champs. Déjà plusieurs d'entr'eux ont installé les uns des pompes et les autres des élévateurs qui fonctionnent à merveille. Par ce moyen, ils espèrent faire une récolte abondante.

INCIDENT.—Manuel Ibrahir, un [illegible] avant minuit, le secrétaire de Mme Jean Webre, une des plus belles sucreries sur le bayou Lafourche, située à cinq milles en haut de Thibodaux, a été détruite par le feu. Malgré tous les efforts qui ont été faits pour maîtriser les flammes, tout a été pillé ou consumé; bâtisse, chaudière, waggons, charrues et tous les autres ustensiles aratoires servant à l'exploitation de l'habitation.

La bâtisse était assurée pour $8,000.00 seulement. Selon toutes les indications, on présume que ce désastre est l'œuvre d'un incendiaire.

Nous lisons dans le *Pionnier* de l'Assomption :

Pas de pluie encore cette semaine qui le temps, au contraire, est au beau fixe. Il y a bien des dégâts qu'on n'a pas [illegible] à cause d'une aussi longue sécheresse. Quelques sections de notre paroisse il n'a pas plu depuis le mois de février. Que va devenir la canne, et que va surtout devenir le riz, si la sécheresse dure plus longtemps?

Le Bayou continue à baisser. Les planteurs de riz qui comptaient sur un nouveau montage des eaux, feront bien d'en prendre leur parti et d'aviser à des moyens artificiels pour irriguer leurs champs, car la saison est trop avancée pour compter sur de nouvelles crues.

Nous empruntons ce qui suit au *Courrier des Opélousas* :

Un incendie a éclaté à Washington dans la nuit de mardi dernier, qui a détruit pour environ $35,000 de propriétés, consistant en la maison de résidence de M. Carl Wolff, sur la rue Dumaine, ses magasin et magasin de dépôt, avec leurs contenus; le magasin de dépôt de M. Phil. Jacobs; l'ancien magasin de ce dernier, qui servait aussi de magasin de dépôt; les résidences de MM. B. S. Mudd et Sam'l. Kaufman, cuisines, &c., ne vaut presqu'un lot entier et la moitié d'un autre.

Les magasins de MM. E. Lesassier et Phil. Jacobs ont aussi pris feu, mais grâce aux efforts des pompiers et des citoyens accourus au premier cri d'alarme, leurs pertes ne sont pas considérables.

On évalue le montant total de l'assurance à $8000 ou $10,000 seulement.

On soupçonne que cette terrible calamité est l'œuvre d'un incendiaire.

Il y a plusieurs semaines que nous n'avons pas eu de pluie. Les récoltes commencent à souffrir de la sécheresse, et nos rues sont couvertes d'une poussière fine à que le moindre vent soulève en nuées sous les pieds (et les nez) des passants. La chaleur a été excessive pendant toute cette semaine.

—Il n'y a en ce moment que deux sièges vacants à la chambre des députés à Versailles; elle se compose de 385 républicains, 83 Bonapartistes et 63 monarchistes.

[illegible]

Montross House.—Tous ceux qui ont allés à Biloxi connaissent l'hôtel de ce nom. Le propriétaire, M. P. J. Montross, annonce qu'il vient de le restaurer complètement, qu'il a agrandi le wharf construit de nouvelles balanses à bains, et que le public y trouvera encore plus d'agréments que par le passé. Nous ajouterons que la table à Montross House est excellente, et que les amateurs de pêche et de promenades sur l'eau pourront en tout temps et à fort peu de frais se livrer à ces distractions.

[illegible]

[illegible] Bagage plus de trente ans, il est fait usage d'un sirop calmant de Mrs Winslow pour les enfants en voie de dentition. Il soulage l'enfant, il ramollit les gencives, réprime toute douleur et le rend gai comme un pinson. Il est parfaitement inoffensif et parfaitement agréable. 25 cents la bouteille.

MESSE FUNÈBRE.

Une messe sera célébrée à la Cathédrale St-Louis, MERCREDI, le 28 mai, à 7 heures du matin, pour le repos de l'âme de feu RAPIDE BERTRAND DUCAMPS, [illegible]. Ses amis et connaissances sont priés d'y assister.

De la part de ses [illegible] et de ses enfants.

27 mai—3t.

SERVICE FUNÈBRE.

Un service sera célébré à l'église Ste-Anne, MERCREDI prochain, le 28 mai, à 7 1/4 du matin, pour le repos de l'âme de feu CHARLOTTE CORALIE BERLOCQ, épouse de F. G. Gibert. Ses amis et connaissances sont priés d'y assister.

De la part de son époux et de ses enfants.

25 mai—3t.

[illegible] l'Association de Bienfaisance [illegible] Dimanche, 25 courant, [illegible] et les membres de cette association sont invités à se réunir dans la salle de leurs conférences [illegible] à 7 heures du soir, pour affaires concernant la banqueline et la pension.

Par ordre du président,

27 mai—3t. THÉO. BEUTHER, Chancelier.

Gagez! Gagez! Gagez!

[illegible] Tout les gages faites avant [illegible] seront payés le LUNDI 2 juin. Tout les gages faites avant [illegible] seront payés à [illegible].

F. S.—Les gages commencent LUNDI 2 juin, au coin des rues Conti et Bourbon, pour l'intérieur de la Nouvelle-Orléans.

27 mai—2t. J. ANGLADE.

AVIS.

LE règlement des billets de la fête champêtre au profit de l'Union Française, donne lieu MERCREDI, 28 courant, à 7 heures du soir, au siège de la Société, No 9, rue St. Louis.

Pour le comité d'organisation,

27 mai—2t. E. BILLARD, Secrétaire.

AVIS.

LES BUVETTES, etc., pour le Grand Festival du Pompiers qui doit donner le Vigilant Steam Fire Co No 3, à Oakland Course, DIMANCHE, 1er juin 1879, seront vendues au plus fort bénéficiaire, MARDI, 27 mai 1879, à 4 heures de l'après-midi à Oakland Course.

GEO. H. TARDY, chairman.
H. FORCHEIMER.
JG. KIEFFER.
E. SCHERER.
F. LAJOUERADIE, secrétaire.

27 mai—1j

C. A. CHANDLER

DENTISTE.

[illegible] Rue du Canal [illegible] 101

Toutes les opérations nécessaires pour [illegible] les plus libérales. 27 mai—1m

AUX Négociants-Commerçants et à [illegible] Conciergerie.

[illegible] Vapeur du Sud Ward.

[illegible] Conciergerie.

[illegible] offrant, de nouveau, un emplacement, à l'élection du 20 mai [illegible] pour [illegible] Conciergerie d'Hôtel, [illegible] les [illegible] pour [illegible] d'y voter, en votant [illegible], pour le [illegible] du travail, l'abolition des Bureaux, et pour [illegible] les réformes [illegible] à [illegible] de notre chère Louisiane.

H. J. REVET.

Nlle-Orléans, 25 mai 1879. 25mai—4t

On demande à acheter

[illegible] prix raisonnable, pour [illegible] d'une [illegible] de la Nouvelle-Orléans, [illegible] Adresse [illegible] Bureau de l'Abeille. [illegible] 26 mai—3t

J. MIRAMON,

Métallurgie et Tapisserie

[illegible] RUE DU CARP [illegible]

MANUFACTURE de chaises de toilette en [illegible] à $20. Matelas à ressorts [illegible] à $20. Matelas à ressorts [illegible] à $10. Matelas à ressorts [illegible] à $5. Matelas à ressorts [illegible] à $3. Matelas à ressorts [illegible] à $2. Matelas à ressorts [illegible] à $1. Matelas à ressorts [illegible] à 50 cents. Matelas à ressorts [illegible] à 25 cents. Matelas à ressorts [illegible] à 10 cents. Matelas à ressorts [illegible] à 5 cents. Matelas à ressorts [illegible] à 2 cents. Matelas à ressorts [illegible] à 1 cent